

## IDÉES

## Il faut démilitariser l'Arctique

ÉMILIEN PELLETIER

Titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les zones côtières des hautes latitudes, Institut des sciences de la mer (ISMER), Université du Québec à Rimouski

**L**e 8 juillet dernier, le premier ministre Stephen Harper, qui visite présentement l'Arctique canadien, annonçait l'intention de son gouvernement de commander entre six et huit navires militaires pour patrouiller et assurer la souveraineté du Canada sur sa frontière nord. Rien de plus louable pour un pays que de garantir à ses citoyens la sécurité à ses frontières et le respect de son territoire. Pourtant, il y a dans l'annonce du gouvernement conservateur une escalade des moyens qui n'a pas de commune mesure avec toutes les actions entreprises au cours des dernières années.

La décision canadienne de construire et d'envoyer des navires militaires au nord risque d'enclencher un processus de militarisation de l'Arctique à un degré jamais atteint à ce jour. Il y a, bien sûr, des militaires canadiens, américains, russes et même danois en Arctique depuis fort longtemps mais, à notre connaissance, il n'y a pas de navires de guerre dans l'océan Arctique.

Ici, il faut bien établir la différence qui existe entre un navire de patrouille de la Garde côtière canadienne et un navire de guerre des Forces armées du Canada. Les brise-glace rouge et blanc qu'on voit à l'œuvre sur le Saint-Laurent et dans l'Arctique relèvent de la Garde côtière, en quelque sorte la force policière des mers, responsable des opérations de recherche et de secours, du maintien des voies navigables ouvertes en hiver et de l'application des lois canadiennes dans les eaux du pays.

La Garde côtière n'a rien de militaire et fait partie intégrante du ministère des Pêches et des Océans. La Garde côtière a le pouvoir d'arraisonner des navires marchands qui enfreindraient les lois canadiennes dans nos eaux territoriales.

Quand M. Harper avait promis en campagne électorale de faire construire deux gros brise-glace pour patrouiller l'Arctique et y assurer notre souveraineté, j'ai cru dans ma grande naïveté qu'il s'agirait de nouveaux brise-glace qui renforceraient l'actuelle flottille des brise-glace canadiens, trop petits et vieillissants. Mais cette annonce montre une tout autre orientation. Selon ce que les journaux nous rapportent, il s'agit de faire construire de six à huit navires de guerre d'une longueur de 100 mètres, seulement capables de naviguer dans l'Arctique pendant l'été.

Ces navires seraient armés et capables d'accueillir les nouveaux hélicoptères maritimes Cyclone CH-148 que la Défense nationale a commandés en 2004. Rappelons que le Cyclone CH-148 est un hélicoptère militaire et non civil, capable de transporter des troupes avec un énorme rayon d'action et même de lutter contre les sous-marins. Le Canada aurait donc de six à huit navires de guerre pour assurer notre souveraineté et bloquer le passage à un éventuel ennemi. Or il n'y a pas d'ennemis armés dans l'Arctique! Si oui, que la Défense nationale nous en fasse la preuve. Les brise-glace américains ou russes qui sillonnent occasionnellement l'Arctique ne sont pas armés.

L'éventuelle mise en fonction de navires militaires canadiens dans l'Arctique aurait des conséquences désastreuses sur l'attitude des pays revendiquant des droits territoriaux au-delà du cercle polaire. En plus du Canada, des pays comme la Russie, les États-Unis, le Danemark (le Groenland est danois et fait partie de la Communauté européenne) et la Norvège sont tous des pays démocratiques qui ont des revendications territoriales en zone arctique. Tous ces pays sont considérés comme des amis du Canada, y compris la Russie.

Le Canada veut-il déployer son arsenal militaire pour faire peur à ses amis? L'existence de conflits territoriaux entre «pays amis» requiert des négociations et des compromis, surtout pas la militarisation des frontières. Que feront les Américains, les Russes et même les Danois en voyant apparaître des navires de guerre canadiens en Arctique? N'auront-ils pas l'idée d'y déployer leur propre flotte pour se protéger d'une éventuelle agression canadienne? Qu'advient-il des travaux scientifiques menés par des équipes internationales regroupant les pays limitrophes de l'Arctique et essentiels à la compréhension des changements climatiques en zone polaire?

L'histoire nous apprend pourtant qu'il est possible



MARK GEORGIU/AGENCE FRANCE-PRESSE

**L'éventuelle mise en fonction de navires militaires canadiens dans l'Arctique aurait des conséquences désastreuses sur l'attitude des pays revendiquant des droits territoriaux au-delà du cercle polaire.**

de gérer des revendications territoriales de façon pacifique, et l'autre zone polaire de notre planète, l'Antarctique, nous en donne un exemple éloquent. Dès 1957-58, à l'occasion de l'Année internationale de géophysique, les États-Unis avaient pris l'initiative de convoquer une conférence pendant laquelle furent jetées les bases du traité sur l'Antarctique, qui fut signé par 11 pays et entra en vigueur en juin 1961.

Ce traité faisait de l'Antarctique une immense réserve scientifique où les activités militaires sont interdites. Plusieurs ententes et protocoles spécifiques ont été conclus au cours des décennies qui ont suivi cette conférence pour renforcer le caractère de protection et de conservation des écosystèmes antarctiques, une caractéristique déjà présente dans le traité initial. Le plus extraordinaire, c'est que ce traité tient toujours, même si la plupart des pays signataires ont maintenu leurs revendications territoriales.

Il est aujourd'hui possible de mener des recherches scientifiques sur l'ensemble du continent et de la péninsule antarctiques sans qu'un soldat vienne voler le canon de son fusil sous le nez. Il n'y a aucune zone militaire interdite et l'information scientifique circule librement. Ajoutons que le Canada est signataire du traité sur l'Antarctique depuis quelques années et qu'il existe de nombreuses ententes bilatérales ou internationales permettant aux chercheurs canadiens d'aller et travailler. L'Arctique a besoin du même type de protection que celle qu'on accorde aujourd'hui à l'Antarctique.

S'il a été possible de mettre en place en 1961 un traité de paix au milieu des pires années de la guerre froide, je ne vois pas pourquoi il ne serait pas possible de répéter l'exploit en amenant les pays limitrophes de l'Arctique à signer un éventuel traité de démilitarisation de l'Arctique, faisant de cet océan et de ses îles gelées une deuxième réserve scientifique planétaire sans canons ni soldats. Démilitariser l'Arctique ne signifie pas pour le Canada d'abandonner ses droits territoriaux et de renoncer à sa souveraineté.

Il s'agit de mettre en place un mécanisme de solution des conflits territoriaux de façon pacifique avec des pays amis. Il s'agit de confirmer à la Garde côtière son rôle de policier des mers et de lui fournir les moyens de faire respecter les lois canadiennes dans les eaux territoriales du Canada. Il s'agit de faire savoir aux pays amis la ferme intention du Canada de défendre ses droits territoriaux sans mettre les revolvers sur la table. Enfin, il s'agit de négocier et de signer des protocoles internationaux pour protéger l'extrême fragilité des écosystèmes arctiques.

Un espace démilitarisé est essentiel à la continuation des travaux scientifiques canadiens et internationaux

présentement menés en Arctique. La question des changements climatiques est beaucoup plus complexe qu'on aurait pu l'imaginer il y a à peine quatre ou cinq ans. Les médias rapportent souvent que les scientifiques ne s'entendent pas sur la vitesse et l'ampleur des changements qui se produisent actuellement dans l'Arctique.

C'est parfaitement vrai, et la raison en est simple. L'information scientifique nécessaire pour construire et utiliser les modèles prédictifs du climat en Arctique n'est pas encore suffisamment disponible. Et au rythme où vont les choses, il faudra encore dix ans pour arriver à des résultats tangibles qui fassent consensus. Le Canada, comme les autres pays limitrophes de l'Arctique, a un besoin urgent de ces résultats. La seule façon d'y arriver est un travail concerté de ces pays limitrophes et des autres grandes puissances scientifiques en sciences polaires comme la France, le Royaume-Uni et l'Australie.

Il faut de toute urgence construire des modèles climatiques et environnementaux comparés entre les deux zones polaires de la planète. Le Canada ne peut pas faire tout ce travail tout seul, et ce n'est certainement pas le temps de sortir les canons pour faire fuir nos amis. Le Canada peut encore jouer un rôle décisif dans la prédiction des effets des changements climatiques en zones polaires en mettant sur la table les milliards de dollars aujourd'hui prévus pour militariser notre frontière nord.

Au lieu de construire de navires de guerre, cet argent pourrait servir à développer des hautes technologies d'exploration polaire avec des retombées économiques tout aussi substantielles pour l'économie canadienne. Imaginez, le Canada ne dispose même pas d'une base scientifique permanente en Arctique! En guise de comparaison, l'Australie a trois bases scientifiques permanentes (Casey, Mawson et Davis) le long du continent antarctique!

Assurer la souveraineté canadienne en Arctique passe par l'exploration et la connaissance approfondie du territoire terrestre et des zones marines. La souveraineté canadienne passe par l'établissement de plusieurs bases scientifiques (évidemment non militaires) capables d'observer les soubresauts du climat et d'enregistrer les modifications que subissent déjà les écosystèmes arctiques.

La souveraineté du Canada passe par une présence accrue et soutenue de nos scientifiques et de nos technologues à toutes les instances internationales où il est question de recherche et de développement en zones polaires. La souveraineté du Canada passe par l'élaboration et la signature d'un traité de démilitarisation de l'Arctique. Voilà un grand geste qui permettrait à M. Harper et à son gouvernement de passer à l'histoire de notre pays et de notre planète.

## Élections partielles au Liban

## Damas 1, Washington 0

ALAIN-MICHEL AYACHE

Spécialiste du Proche-Orient au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal

**O**n s'y attendait. La victoire du candidat du général Michel Aoun sur son concurrent, l'ex-président de la République libanaise, Amine Gemayel, était prévisible. Ce qui ne l'était pas, c'est la différence de voix qui a mené le premier à la victoire.

En effet, les 418 votes qui séparent le gagnant du perdant sont indicatifs à plus d'un égard, le premier étant encore une fois la preuve que le général Aoun a des appuis dans la région majoritairement chrétienne. Par ailleurs, c'est également la preuve qu'il a perdu beaucoup des siens lors de ces élections partielles. Des 70 % de voix chrétiennes et notamment maronites qu'il avait récoltées lors des dernières élections législatives, il ne lui reste plus qu'un pourcentage minime!

Cette perte de popularité dans le camp chrétien trouve son origine dans l'alliance du général avec le Hezbollah et la Syrie alors que, durant ses 15 ans d'exil en France, il représentait, notamment pour les chrétiens maronites, le fer de lance du nationalisme libanais et de l'antisyrianisme primaire. Or, depuis qu'il a retrouvé le chemin de Beyrouth, au nom d'une «union nationale», il multiplie les erreurs politiques en misant sur les mauvais joueurs.

## Ennemi d'hier, allié d'aujourd'hui

Ses détracteurs, dont la majorité gouvernante, lui reprochent son alignement sur la politique syrienne contre les intérêts premiers du Liban. Lui défend la position de la présidence de la République, qu'il cherche à occuper au prétexte de consolider son pouvoir face à un sunnisme fort centralisateur de la décision exécutive de l'État. Il accuse ce gouvernement d'être une copie conforme de celui sous l'occupation syrienne, car la majorité des ministres en question y siégeaient à cette époque. Or, si cette «sauvegarde» de la position présidentielle est jugée importante par l'Église libanaise, il n'en demeure pas moins que le général est aujourd'hui plus que jamais perçu comme la mauvaise personne aux yeux des chrétiens et du clergé pour l'occuper. D'ailleurs, le patriarcat maronite a cherché à plusieurs fois à colmater la brèche entre le général et l'ex-président Gemayel, mais il a lamentablement échoué à cause de l'entêtement et de la personnalité du premier, voire de son mépris pour la famille Gemayel. Cela s'est traduit à plus d'une reprise par des déclarations télévisées du général, dont le degré de respect à l'endroit des Gemayel se rapprochait davantage de celui d'un agent des moukhabrats syriens que d'un général de l'establishment militaire, pis, d'une personne aspirant à la magistrature suprême du pays!

**Le général Michel Aoun a perdu beaucoup des siens lors de ces élections partielles**

## Un ras-le-bol chrétien

À examiner cela de près, on s'aperçoit que les voix qui ont mené le candidat du général au succès sont principalement celles du camp arménien, bien qu'en partie seulement, et du parti social-progressiste national, très proche de Damas, en plus des votes des «naturalisés» venus spécialement en autocar de Damas pour remplir leur devoir civique. Bien entendu, une partie des chrétiens de la région a voté pour le candidat aouniste. Ce sont les fidèles de l'ex-ministre de l'Intérieur, vice-premier ministre du temps des Syriens au Liban, Michel el-Murr, dont, ironiquement, le fils est l'actuel ministre de la Défense et a déjà été l'objet d'une tentative d'assassinat par les mêmes personnes qui ont tué l'ex-premier ministre Rafic Hariri.

## La réplique de Washington

Pour les observateurs et les analystes de la scène politique libanaise, le succès du courant patriotique du général Aoun à ces élections partielles démontre la capacité de celui-ci à générer un gouvernement qu'il juge inconstitutionnel et non représentatif de la volonté des Libanais. En réalité, ces résultats ne sont qu'une avant-première du combat électoral que les chrétiens, notamment, auront à mener pour la présidence de la République. La candidature de Michel Aoun, bien qu'annoncée, ne recevra sans doute aucun appui de la population chrétienne qu'il clame représenter. D'où le grave problème pour les maronites de trouver une solution de rechange ayant l'aval de tous. D'ores et déjà, les analystes américains pensent que la présidence de la République constituera le prochain bras de fer non négligeable entre l'administration américaine et Damas. Or Washington semble prendre les devants après cette «victoire» d'Aoun sur le gouvernement Simiora en bloquant et en saisissant tous les comptes de citoyens américains et d'entreprises américaines connues pour appuyer financièrement le général.

Ainsi, dans l'attente de la prochaine élection présidentielle, qui devrait avoir lieu fin septembre, les deux camps semblent se préparer pour un automne des plus chauds au Liban. D'aucuns parlent même d'affrontement armé avec toutes les armes qui continuent de transiter de Damas vers ses alliés libanais...

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## Nucléaire japonais: quand l'humour des Simpson rattrape la réalité

FRANCIS LANGLOIS

Professeur d'histoire au cégep de Trois-Rivières

**J**e rentre d'un voyage d'un an au pays du Soleil levant, où j'ai enseigné l'anglais. Plusieurs mythes à propos de ce fascinant pays sont tombés au cours de ce séjour, notamment celui voulant que les normes de l'État soient scrupuleusement appliquées par l'industrie. Le scepticisme de la population envers les assurances des officiels de la compagnie Tokyo Electric Power (TEPCO) quant à leur maîtrise du récent incident à la centrale nucléaire de Kashiwazaki s'explique par une série d'accidents survenus au cours des dix dernières années dans l'industrie nucléaire japonaise.

Le plus sérieux de ces accidents s'est produit dans le petit village de Tokaimura, situé à environ 150 kilomètres de Tokyo, dans une région surnommée le «couloir nucléaire» en raison du fait qu'on y compte 15 centrales. En 1999, des ouvriers de la compagnie JCO, filiale de l'immense conglomérat Sumitomo, ont accidentellement provoqué une réaction en chaîne qui a duré 20 heures dans des installations qui, malgré les normes, n'étaient dotées d'aucune protection contre la radioactivité. L'incident s'est produit alors que les ouvriers préparaient du combustible pour un réacteur expérimental au plutonium. Outre la dangerosité de l'incident, ce sont les circonstances qui ont retenu l'attention du public à l'époque.

Tout d'abord, cette situation, digne de la populaire émission *Les Simpson*, a été provoquée par le fait que les ouvriers étaient incapables d'utiliser les instruments de mesure destinés à contrôler la radioactivité du combustible qu'ils préparaient. En plus du manque de qualification du personnel, celui-ci n'était pas équipé pour effectuer son travail de façon sécuritaire. Les employés devaient en effet mélanger à la main l'uranium dans des contenants d'acier inoxydable incapables de retenir la radioactivité. Enfin, il n'y avait aucun plan d'urgence puisque la compagnie était convaincue que, si les règles de sécurité et les procédures étaient suivies, il n'y aurait aucun accident. L'enquête menée par les autorités a démontré que la compagnie propriétaire de la centrale avait fait fi de ses propres règles de sécurité afin d'économiser.

Les autorités de Tokaimura n'ont pas mieux agi que la compagnie. Tout d'abord, elles ont réagi avec lenteur, n'informant le premier ministre que cinq heures après le début de l'incident. Cette lenteur, liée à l'intention de ne pas ébruiter l'incident, a fait en sorte que les forces armées stationnées dans les environs, qui auraient pu être utilisées afin d'évacuer la population, ont refusé de bouger, attendant l'autorisation du gouvernement, lui-même au courant de rien. Ensuite, les pompiers envoyés sur les lieux n'avaient ni équipement de protection ni matériel pour lutter contre un feu de ce type. Enfin, les employés directement affectés n'ont été traités que deux jours plus tard et l'hôpital de la région, théori-

quement équipé pour traiter des gens irradiés, ne l'était pas dans les faits. Les installations sont fermées depuis ce temps, non sans avoir eu le temps de relâcher des gaz radioactifs.

Dans ce pays qui, en 2000, tirait 37 % de son énergie du nucléaire, entre 70 et 75 % des Japonais (tendance établie en 2000) considèrent que cette énergie est dangereusement gérée par les autorités. L'inaction des autorités dans l'incident de Tokaimura, couplée aux compagnies d'énergie plus préoccupées par les profits que par la sécurité, a laissé les Japonais très sceptiques quant à l'utilisation du nucléaire. Mes amis pensent tous ceci: plutôt que de régler les problèmes de sécurité, les entreprises préfèrent affirmer que tout est sécuritaire, le gouvernement se contentant quant à lui des rapports que celles-ci lui envoient pour s'en assurer. Outre la recherche de profits, il s'agit d'une omerta liée à la culture de l'honneur: il est préférable de se taire, donc de sauver la face, plutôt que de reconnaître l'erreur qui impliquerait non seulement les compagnies fautes mais aussi un gouvernement négligent. En gardant le silence, tout ce beau monde est gagnant. Le fait que la TEPCO ait demandé à ses employés d'éteindre le feu provoqué par le tremblement de terre avec de l'eau plutôt que d'attendre les pompiers laisse sceptique quant à la conscience sécuritaire des grands groupes d'énergie japonais. Encore une fois, on a tenté de sauver la face plutôt que d'assurer la sécurité de la population.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes de l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet) Laurence Clavel (pupitre), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux-Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences) : Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cabier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutriscar (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre),